

Cher(e)s collègues,

Nous commençons une communication régulière destinée à assurer le lien entre nous dans le difficile contexte de la crise sanitaire mondiale Covid-19. Toute l'équipe CGC demeure mobilisée au service de l'ensemble de la communauté de travail DGFIP, quelle que soit la catégorie, cadres ou agents.

Les objectifs : vous donner de l'information, recueillir vos difficultés mais aussi vos suggestions / remarques.

Profitons de ce message pour tirer un coup de chapeau aux informaticiens, à tous les niveaux. Ils contribuent grandement à ce que nous puissions travailler, en nombre toujours plus grand, dans des conditions de sécurité...

Nos pensées se tournent aussi avec reconnaissance vers l'ensemble des personnes « en première ligne », les personnels soignants mais également tous les intervenants du public et du privé qui contribuent au maintien des services essentiels et au fonctionnement de l'économie. Un grand merci !

Aux côtés des autres OS, nous sommes en contact journalier avec la DG pour remonter les difficultés, s'informer mutuellement, échanger sur des constats et des propositions. Nous saluons la volonté de transparence de nos interlocuteurs et de l'ensemble des acteurs du dialogue social.

En cette période, l'intérêt général prime : celui de la Nation et des citoyens. Ces impératifs n'excluent pas d'être vigilants sur les mesures prises ou envisagées afin de préserver au mieux la santé de nos collègues dans l'exercice de leurs missions.

Nous avons pleine conscience des graves circonstances et des difficultés d'arbitrage auxquelles la DG est aux prises, d'où souvent un grand écart. Mais l'administration doit aussi se soucier de ses personnels pour eux-mêmes et pour inscrire la continuité de service dans la durée. Le PCA et la sûreté sanitaire doivent faire bon ménage !

Des choix affinés de gestion des priorités doivent rapidement voir le jour, de même que la révision des calendriers des travaux, le report de la campagne IR, le traitement des mutations en cours ou à venir et l'allègement des process.

L'environnement de travail Covid-19 impose toutes les mesures de précaution et l'obtention des moyens indispensables (télétravail, rotation des équipes sur place, distances de sécurité en présentiel, équipements...) pour prévenir au maximum les risques, qui ne sont pas seulement économiques. Le rappel au respect constant de ces exigences dictera notre conduite.

L'équipe de la CGC Finances Publiques et du SNC CGC